

Mairie d'Andé

5, Rue des Ecoles - 27430 ANDE

Tél: 02 32 59 91 48

m@il: ande.mairie@wanadoo.fr

PRE-INSCRIPTION SCOLAIRE 2024/2025

RENSEIGNEMENTS ELEVE :				
Nom - Prénom :				
Date de Naissance : Sexe : F [] M [] Classe : Adresse:				
RENSEIGNEMENTS PARENTS :				
PERE	^	MERE		
Nom Prénom :		Nom Prénom :		
Adresse :		Adresse:		
Tél domicile :	Т	Tél domicile :		
Tél Portable :	Т	Tél Portable :		
Tél travail :	Т	Tél travail :		
Adresse mail :		Adresse mail:		
SITUATION FAMILIALE DES PARENTS :				
Célibataire 🏻	Vie Maritale 🛚	Marié(e) 🛘		
Séparé(e) 🛚	Divorcé(e) 🛚	Veuf (ve) □		
RESPONSABLE : (A remplir uniquement si différent des parents) NOM- Prénom :				
Tél domicile :	Tél portab	ole:		

AUTRES ENFANTS DU FOYER EN 2024/2025

NOM - PRENOM	DATE DE NAISSANCE	ETABLISSEMENT SCOLAIRE

Ce formulaire est à déposer obligatoirement à la mairie d'Andé.

AVEC LES DOCUMENTS DE LA LISTE CI-JOINTE

Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte pour l'inscription scolaire.

Une attestation de pré-inscription sera remise aux parents, pour la validation de l'inscription à l'école.

Documents à fournir

- > Fiche sanitaire de liaison
- > Fiche d'inscription scolaire
- Fiche d'inscription restaurant scolaire
- Fiche d'autorisation parentale
- > Règlement de fonctionnement du restaurant scolaire signé
- Copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture eau, électricité, téléphone, contrat de location, ...)
- Copie d'une pièce d'identité du ou des parents
- Photocopies des pages de vaccination, du carnet de santé
- > Copie du livret de famille
- Attestation d'assurance scolaire ou responsabilité civile
- Contrat de prélèvement automatique dûment rempli, pour le règlement des factures de cantine
- ➤ Mandat de prélèvement SEPA complété **Joindre un RIB**

Le cas échéant :

- Copie du jugement de divorce (uniquement la page d'en-tête et la page indiquant à qui la garde de l'enfant est confiée)
- En cas de garde alternée, l'accord écrit des deux parents autorisant l'inscription
- Certificat de radiation établi par l'autorité du précédent groupe scolaire (original)